



BANK OF ALGERIA

Comité des Opérations de Politique Monétaire (COPM)

Communiqué de presse

Le Comité des Opérations de Politique Monétaire (COPM) de la Banque d'Algérie a tenu, le mardi 10 mars 2020, sa réunion ordinaire, sous la présidence de Monsieur Aïmene Benabderrahmane, Gouverneur de la Banque d'Algérie.

Cette réunion a été consacrée à la revue des principales évolutions de la situation économique, monétaire et financière nationale et internationale ainsi que de ses perspectives à court et moyen terme notamment, celle ayant trait à l'évolution de l'inflation, de la liquidité bancaire, du crédit et de la croissance économique.

A la lumière de ces évolutions et de leurs perspectives à moyen terme, le Comité des Opérations de Politique Monétaire a décidé de réduire le taux de réserve obligatoire de 10 à 8% et d'abaisser de 25 points de base (0,25%), le taux directeur de la Banque d'Algérie pour le fixer à 3,25% et ce à compter du 15 mars 2020.

Les décisions prises lors de cette réunion sont de nature à permettre de libérer, pour le système bancaire, des marges supplémentaires de liquidités et mettre ainsi, à la disposition des banques et établissements financiers des moyens additionnels d'appuis au financement de l'économie nationale à un coût raisonnable.